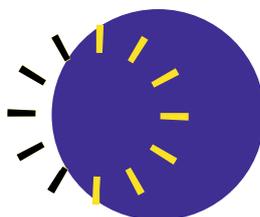


Vous agissez déjà en faveur de l'égalité, de la citoyenneté, de la diversité et le respect de tous ou vous souhaitez agir : rejoignez le « Réseau tous égaux ».

DEVENEZ MEMBRE DU

RÉSEAU
TOUS *égaux*



Un nouveau réseau professionnel, intitulé « Réseau tous égaux », coordonné par le service « politique de la ville » de CARCASSONNE AGGLO pour réduire les inégalités et les discriminations au sein de notre territoire a été mis en place afin d'agir collectivement contre ce risque de dé-cohésion sociale et pour faciliter l'accès aux droits des habitants.

A travers cette charte, Carcassonne Agglo souhaite affirmer la détermination des acteurs territoriaux, en lien avec le Défenseur des droits, à rendre effectifs les principes républicains d'égalité, de non-discrimination, d'impartialité et de neutralité portés par la Constitution française, les normes européennes et internationales. Elle constitue ainsi une nouvelle étape et va dans le sens d'un renforcement des actions déjà entreprises par les acteurs locaux tant en leur qualité d'employeurs vis-à-vis de leur personnel, qu'en tant que prestataire de services vis-à-vis des habitants et habitantes.

ÊTRE UN PARTENAIRE, MEMBRE DU « RÉSEAU TOUS ÉGAUX »

C'est agir en faveur de l'égalité réelle pour l'accès à l'ensemble des biens et des services publics ou privés (logement, santé, éducation, transports, loisirs ...) et à l'emploi. C'est aussi traiter tous les citoyens avec les mêmes règles et la même dignité en faisant preuve d'écoute bienveillante quels que soient leur sexe, leur âge, leur état de santé, leur origine, leur religion, leur orientation sexuelle... dès lors qu'ils se trouvent à situation comparable.

Vous agissez déjà en faveur de l'égalité, de la citoyenneté, de la diversité et le respect de tous ou vous souhaitez agir.

Rejoignez le « réseau tous égaux »

**COMMENT
DEVENIR
MEMBRE DU
« RÉSEAU
TOUS ÉGAUX »**

1 SIGNEZ LA CHARTE D'ENGAGEMENT

2 PARTICIPEZ AU FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU

- ➔ S'inscrire aux commissions thématiques (Emploi et accès aux services à la population)
- ➔ Participer à la cellule territoriale de signalement (recueil et traitement des signalements)
- ➔ Suivre les ateliers ponctuels d'apports formatifs et méthodologiques pour progresser collectivement

POUR RÉPONDRE À CETTE EXIGENCE JURIDIQUE ET ÉTHIQUE, LES PARTENAIRES DÉCLARENT :

1 AGIR FACE A DES SITUATIONS DE DISCRIMINATIONS

Recueillir les situations de discrimination repérées et les faire remonter à la cellule de veille territoriale.

Intervenir auprès de l'auteur identifié pour faire cesser le risque de discrimination ou proposer toute mesure de médiation grâce à une qualification juridique apportée par la cellule territoriale de signalement.

Orienter les victimes qui le souhaitent vers les structures compétentes pour être accompagnées dans la mobilisation du droit ou soutien psychologique.

2 ENGAGER UNE DÉMARCHÉ INTERNE

Former le personnel, l'encadrement, les dirigeants, le conseil d'administration, les bénévoles à la thématique.

Mettre en place un référent ou une référente dans sa propre structure.

Établir un état des lieux des risques par un auto-diagnostic des pratiques au sein de la structure.

Instaurer des actions d'amélioration des procédures permettant de garantir la non-discrimination dans la structure.

3 COMMUNIQUER NOTRE ENGAGEMENT

Valoriser l'engagement auprès des partenaires et du public par un affichage dans les locaux de la charte d'engagement et une information sur tous les supports de diffusion.

Sensibiliser le réseau de partenaires, de clients et de fournisseurs... sur les obligations en matière d'égalité de traitement.

Informé les publics sur leurs droits en matière de non-discrimination.

CARCASSONNE AGGLO MET EN PLACE LES MOYENS SUIVANTS :

- Fiche de signalement permettant de faire remonter les situations de discrimination
- L'organisation et l'animation de cellule territoriale de signalement réunissant plusieurs acteurs du territoire
- Des Commissions thématiques : emploi et services à la population pour identifier les risques, échanger sur nos pratiques et proposer des mesures d'amélioration.
- Des actions de sensibilisation sur la thématique des discriminations auprès des acteurs du territoire.
- Création d'une charte graphique et d'outils de communication (affiche, dépliants...) à disposition des membres du réseau.
- Des ressources (documentation, outils d'animation, intervenants...) pour animer vos ateliers



Nom (structure et représentant) :

Date :

Signature :

CONTACT